

Parler de belgicisms sans en prononcer le nom : une posture surmoïque de Grevisse chroniqueur ?

Séminaire sur l'enseignement de la grammaire – 8 novembre 2023
Élisabeth Castadot

UMONS FTI-EII

Les chroniques dans l'œuvre de Maurice Grevisse (1895-1980) et les belgicisms

Dans ces chroniques, pas de mentions explicites et fréquentes du terme « belgicisme »...
> Rien à dire ? Si, car fréquentes évocations de faits de langue propres aux Belges, ou à « nous »

Les différentes chroniques :

1. Rubrique hebdomadaire « Les plates-bandes du grammairien », dans *Le Moustique* (?1949 - 29 août 1954) > environ 230 chroniques
2. Rubrique bimensuelle « Propos sur la langue française » (1956-1968) dans le quotidien *La Libre Belgique*

Et cinq tomes intitulés *Problèmes de langage*, parus entre 1961 et 1970, rassemblant les textes parus dans *La Libre Belgique* (plus un texte final ?) > total de 297 textes

Pas de remaniements majeurs entre les *Propos* et les *Problèmes*, mais changement d'énonciation (« nous » > « je ») et modifications légères de l'ordre des textes



Maurice Grevisse et le bon usage, 1967

Image de www.sonuma.be,

Les archives audio-visuelles belges francophones

Maurice Grevisse chroniqueur pour l'hebdomadaire *Le Moustique* et le quotidien belge francophone *La Libre Belgique* (1950-1966)

moins célèbre que l'auteur du *Bon usage* : « recueil pratique des difficultés » et « constat minutieux » de choix d'écrivains (J. Cellard)

mais lu par un large et fidèle public belge (et, parfois, suisse et français)

- *Le Moustique* : revue qui existe depuis 1924, très populaire en Belgique, au début des années cinquante
- *La Libre Belgique* : quotidien prestigieux, tirage (en 1958) = quasi 200 000 exemplaires (*Courrier hebdomadaire*, CRISP, 1959/1)



Contexte des « Plates-bandes du grammairien »

1. Structure du magazine *Le Moustique* :

Récits et reportages romancés / programmes des radios / rubriques humoristiques / rubriques de courriers de lecteurs / photos de stars de cinéma

2. Lectorat au début des années 50 ?

- Plutôt féminin, au vu des publicités (produits de beauté, produits d'entretien, linge de maison, manteaux...)
- Mais interactions de Grevisse plus fréquentes avec des lecteurs masculins (« Monsieur », « un lecteur »...)

Contexte des « Plates-bandes du grammairien »

Evolution de la mise en page et de l'espace dévolu à la chronique :

1^{er} octobre 1950 (quasi une pleine page)



4 janvier 1953



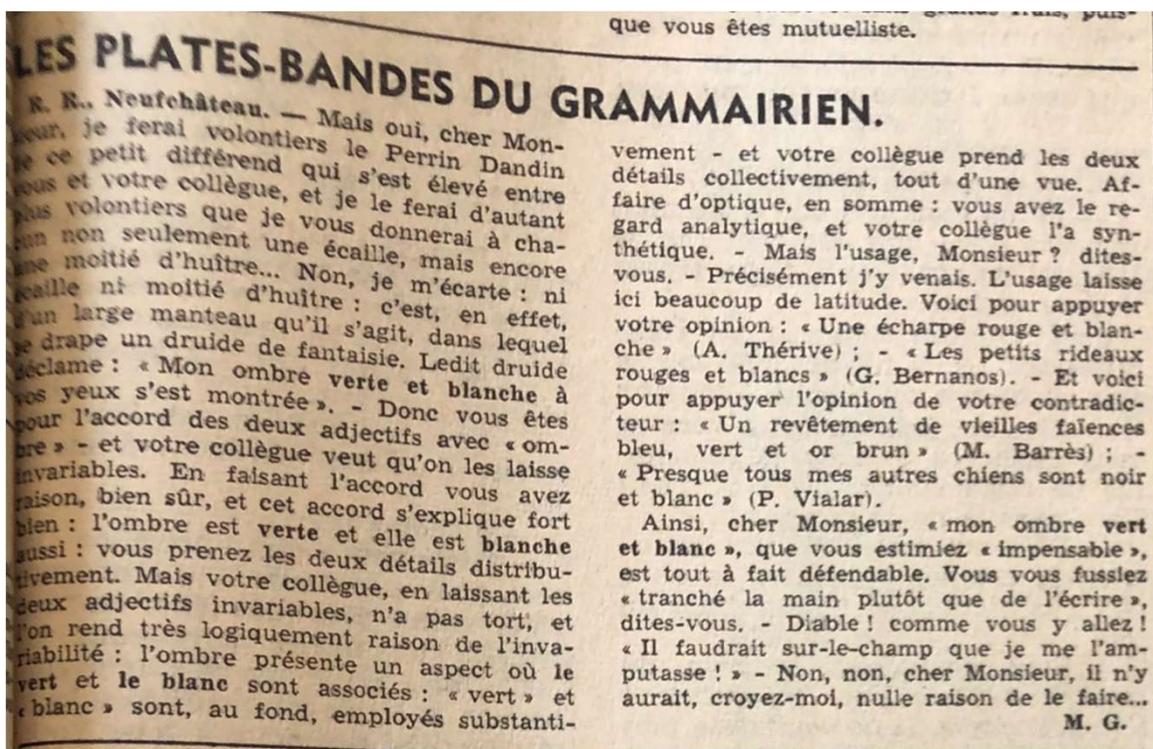
2 novembre 1952
(une demi-Page)



29 août 1954 (un encart)



Énonciation et formulations dans les « Plates-bandes du grammairien »



4 avril 1954

- Rapports de proximité avec les correspondants et lecteurs

Formulations presque affectueuses :

« A R. R., Neufchâteau

Mais oui, cher Monsieur, je ferai volontiers le Perrin Dandin de ce petit différend qui s'est élevé entre vous et votre collègue, et je le ferai d'autant plus volontiers que je vous donnerai à chacun non seulement une écarille, mais encore une moitié d'huître... »

- Recours permanent à des références littéraires patrimoniales, évoquées plus que citées > effet de connivence

« Vous vous fussiez “tranché la main plutôt que de l'écrire”, dites-vous – Diable ! Comme vous y allez ! “Il faudrait sur-le-champ que je me l'amputasse !” – Non, non, cher Monsieur, il n'y aurait, croyez-moi, nulle raison de le faire... »

Contexte des « Propos sur la langue française » / *Problèmes de langage*

1. Lectorat de *La Libre Belgique* des années 50-60 :
 - conservateur (anti-communiste), catholique, unitariste, favorable à la monarchie constitutionnelle
2. Contexte socio-politique et culturel pour cette communauté francophone :
 - Remise en question (marches « flamandes » sur Bruxelles / tensions pour la fixation de la frontière linguistique) et déclin économique de la Wallonie
 - Apogée d'une forme de « lutétiotropisme » (Klinkenberg, 2010) pour les écrivains et intellectuels

Structure des cinq tomes des *Problèmes de langage*

1. Reprise des chroniques, dans un ordre relativement « chronologique »
 - > Ordre disparate, pour un lecteur qui ne connaîtrait pas l'origine des écrits (cf. comptes rendus par Fr. Jenkins)
2. Entre 75 (tome 1) et 55 chroniques de 850-1200 mots
3. Préoccupations favorites, récurrentes tant dans « Les plates-bandes » que dans les « Propos » :
 - Accords particuliers du verbe (« Nous sommes des gens qui travaillent / travaillons ») ou de l'adjectif
 - Emploi des prépositions et des modes (« On espère "de" vieillir »)
 - La composition de néologismes ou mots à la mode (« européisation », « pylône », « farfelu »...)

Perspective et approches de Grevisse dans *Problèmes de langage*

1. Pas de disposition purement prescriptive par rapport aux formes ou aux variantes commentées

- Lectorat déjà hautement scolarisé et diplômé (« déjà passé » par les listes et bréviaires de « Ne dites pas... Dites... »)
- Volonté de développer une connivence avec ses lecteurs (>< ton pontifiant ou professoral)

2. Aspect « accessoire » de la question des variantes typiques des locuteurs belges

- « toujours dans le même esprit : observer les emplois actuels, [...], accessoirement avertir les Belges de certaines divergences avec l'usage de France. » (Cohen, 1961 : 547)

De l'identification des tournures et termes « belges » dans « Les plates-bandes »

1. Peu de chroniques mentionnant explicitement un ancrage « belge » (entre 5 et 10 sur les 50 publiées par an / environ 10-12 % du total)
2. Identification de variations diatopiques plutôt par l'évocation d'une région ou d'une figure

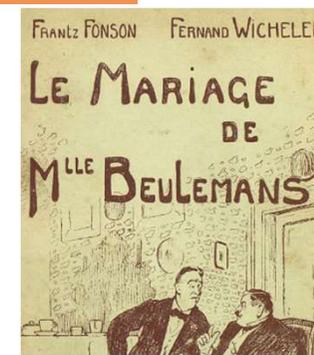
« certains étymologistes croient que ce verbe a été emprunté du wallon » /
« dans la construction “il y s'agissait”, je subodore un wallonisme » /
« **Monsieur Beulemans** dirait bravement : “il y a tant de kilos trop court » /
« c'est là le français de **Tchantchès** »

- Mais identification fréquente de l'origine de ses correspondants (« M., Vottem » / « me demande un lecteur liégeois »...)



De l'identification des tournures et termes « belges » dans *Problèmes de langage*

1. Peu de chroniques mentionnant explicitement un ancrage « belge »
 - Une quinzaine seulement (sur 297)
2. Dénominations variées, mais pas d'emploi personnel du terme « belgicisme »
 - « le parler français de Belgique » (T1, 134) / « le français des Beulemans » (T1, 194) / « en Wallonie » (T2, 29) / « à Bruxelles » (T2, 119) / « tour [...] bien vivant en Belgique » (T3, 299) / « ... va nous reprocher de parler comme Beulemans » (T5, 321)...
3. Mais... mentions indirectes de l'identification de certaines expressions à la communauté « belge francophone », via l'emploi du « nous » ou du « on »
 - « sont, dans certaines régions du moins, si courantes qu'on ne pense pas toujours à se demander si elles sont correctes » (T1, 203)



Motifs avancés pour traiter les variantes syntaxiques

1. Jugement sur les tournures étiquetées « belges » > plutôt défavorable
2. Rejet/disqualification des variantes syntaxiques

➤ Exemples :

- (dans *Plates-bandes*) « Il y a-t-il quelqu'un ? » -> « quand Tchanchès dit : “il y at-t-il...?”, il mêle le tour positif “il y a” et le tour interrogatif “y a-t-il ?” – et ce mélange, disons cette contamination, pour parler comme les linguistes, est tout à fait incorrecte. »
- (dans *Problèmes*) « Il a marié qqn » -> « archaïque, provincial, populaire » + identifié comme « provincial » par La Varende (utilisé, mais seulement dans les propos de personnages)
- (dans *Problèmes*) « Je l'ai rencontré et j'ai parlé avec. » -> pas possible pour un complément de personne + pas chez les « bons auteurs »

UNE POSTURE SURMOÏQUE FACE AUX BELGICISMES

Posture : façon d'occuper une position dans un champ artistique ; construction de sa singularité et de son image par un auteur, outre l'œuvre écrite (Viala, 1993 ; Meizoz, 2007)

Surmoi : instance psychique « hériti[ère] de l'instance parentale, [...] tient souvent le moi dans une dépendance rigoureuse [...] comme un maître sévère [...] le surmoi aspire à consoler le moi et à le garder des souffrances » (Freud, *L'humour*)

Discours de Grevisse qui essaie « d'arrondir les angles »

> propositions de formulations plaisantes, bons mots et allusions, en cas de condamnation d'une formulation

UNE POSTURE SURMOÏQUE FACE AUX BELGICISMES

Extraits de *Problèmes* où Grevisse théorise une conduite ambiguë face aux variantes « belges » :

Parler comme on parle chez nous : cela peut se comprendre aussi dans un autre sens : user de formes et de tours dialectaux. Bien sûr, quand on est entre soi en Belgique, en Suisse romande, au Canada, certaines façons de dire ont une saveur ou une couleur *suae regionis* et ne sont pas bien pendables, mais il convient néanmoins de s'en garder quand on fait profession de parler ou d'écrire le « bon français », « le français universel ». (*Problèmes*, T4, 360-361)

C'est une croisade exaltante sans doute, quoique assez souvent vaine, que celle que les défenseurs du bon langage mènent en Belgique contre les barbarismes et les solécismes nationaux, les « belgismes », comme disait Ferdinand Brunot. Est-ce toujours une faute mortelle si l'on manque à parler comme fait la bonne société de Paris ? Le français marginal peut avoir son charme et une certaine couleur pittoresque [...] N'empêche que, si l'on veut s'en tenir au bon français universel, on se méfiera, en principe, des provincialismes. (*Problèmes*, T5, 182)

Traitement de deux variantes lexicales : *TANTÔT / entièreté / croche-pied*

1. « à tantôt » (*Plates-bandes*, 27 janvier 1952)

Accroche de la chronique : « Les querelles de langage sont excitantes [...]. Imaginez maintenant que les susceptibilités nationales entrent en jeu. Un jeune Carolorégien, étudiant actuellement en France [...] s'est trouvé naguère aux prises avec certains Français de ses amis au sujet de *tantôt*. »

- Question : *tantôt* peut-il s'employer au sens de *tout à l'heure* ? > provincialisme ? (amis français : jamais chez un bon auteur, sauf « dans la bouche d'un paysan ou... d'un Belge »)
- « Argument d'autorité : Littré mentionne le sens de « dans peu de temps » MAIS Académie ? (« *tantôt*, déclare-t-elle, employé avec le futur ou avec le passé, signifie "cet après-midi" »)
- Archaïsme, certes, mais autorité de G. Duhamel et des auteurs classiques
- Valorisation du « parler » des Belges : « quand les paysans français et les Belges, oui monsieur, parlent comme Racine, comme La Fontaine, comme Molière, n'est-ce pas admirable ? »

Conclusion : sens restreint de *tantôt* appliqué uniquement dans la région parisienne (donc c'est plutôt cet emploi qui constitue un régionalisme ;-)

Formule finale : « Et vive, mon cher correspondant, les Français et les Belges ! »

Traitement de trois variantes lexicales : *tantôt / ENTIÈRETÉ / croche-pied*

2. Intitulé de la chronique : « *Entièreté* » est-il français ? (*Problèmes*, T1, 203)

➤ Variante lexicale clairement sanctionnée / bannie

Exemple : « verser l'entièreté de la somme »

- « dans certaines régions du moins, si couran[t] qu'on ne pense pas toujours à se demander si [...] correc[t] »
- « disons-le tout de suite, [...] **ne le sont pas.** »

➤ « entièreté » = archaïsme / déjà peu en usage au XVII^e / plus au XX^e

Corrections proposées : « totalité » / « intégralité » / « intégrité »

Mais... regret et recherche de consolation par rapport à ce geste sacrificateur :

- on « peut le regretter, car le mot n'avait pas mauvaise figure et il disait bien, tant au sens moral qu'au sens physique, ce qu'il voulait dire. »

Traitement de trois variantes lexicales : *tantôt / entièreté / CROCHE-PIED*

2. Intitulé de la chronique : *Croche-pied* (*Problèmes*, T5, 204)

- Terme plutôt bien toléré : ouverture par un appel à la connivence avec les lecteurs (rappel de souvenirs d'enfance)
- Motif premier : « cela s'entend ailleurs encore qu'en Belgique »
- Rappel du terme du « français très régulier » : *croc-en-jambe*
- Autre motif : cohérence (terme qui « dit » mieux le geste réel)
- Motif ultime (usage de bons auteurs) : terme employé par Troyat

Conclusion de cette chronique > retour vers un rapport plus dialectique avec le français de France idéalisé

« *Croche-pied* est bien fait ; il est plus juste et non moins expressif que *croc-en-jambe* ; il mérite [...] de vivre et de prospérer. L'Académie l'accueillera-t-elle [...] ? Nous verrons bien. »

Références bibliographiques

- CELLARD J., « Grevisse Maurice (1895-1980) », in *Encyclopaedia Universalis* [en ligne, consulté le 4 novembre 2022].
- COHEN M. (1961), « Problèmes de langage – Maurice Grevisse », in *L'Année sociologique*, 3/12, pp. 547-548.
- FREUD S. (1981 [1923]), « Le moi et le ça », in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, p. 219-275 [trad. de l'allemand par P. Cotet, A. Bourguignon et A. Cherki].
- FREUD, S., 1985 [1927], « L'Humour », in *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris, Gallimard, p. 317-328. [trad. de l'allemand par B. Féron].
- GREVISSE M., « Les plates-bandes » du grammairien », in *Le Moustique*, ?? 1949 - 29 août 1954.
- GREVISSE M. (1961-1970), *Problèmes de langage*, tome 1-5, Gembloux, Duculot, 1961-1970.
- JENKINS Fr. (1973), « Problèmes de langage. Quatrième série by Maurice Grevisse », in *Romance Philology*, 26/4, pp. 707-711.
- ID. (1976), « Problèmes de langage. Cinquième série by Maurice Grevisse », in *Romance Philology*, 30/1, pp. 250-253.
- KLINKENBERG J.-M. (2010), *Périphériques Nord. Fragments d'une histoire de la littérature francophone en Belgique*, Liège, Les éditions de l'université de Liège.
- LIEBER, M. (1990), « Maurice Grevisse, grammairien et chroniqueur de langage », *L'information grammaticale*, 44, p. 35-40.
- MEIER Fr. (2019), « Diatopismes et degrés de normativité dans le discours sur le français en Belgique au tournant du 21^e siècle. Analyse d'une chronique de langage de Cléante », in Dister A. et Piron S., *Les discours de références sur la langue française*, Bruxelles, Presses de l'université Saint-Louis, pp. 253-282.
- Meizoz J. (2007), *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine.